

Message du Directeur Général

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,
L'an dernier, nous vous annonçons la décision stratégique de recentrer nos activités sur les marchés à haute valeur ajoutée de la santé, la nutrition et la cosmétique. En un an, nous avons résolument progressé dans cette voie :

- Nous avons totalement intégré la filiale DEINOBIOTICS et avancé dans le développement d'un candidat antibiotique à la structure innovante. Nous travaillons sur la découverte et le développement d'autres molécules;
- Nous avons franchi toutes les étapes prévues pour le développement d'un premier caroténoïde issu de notre programme DEINOCHEM dont le lancement commercial est programmé au premier semestre 2018 ;
- Nous avons signé un partenariat pour le développement d'un autre ingrédient cosmétique avec GREENTECH ;
- Enfin, nos deux programmes collaboratifs en nutrition animale progressent selon le plan prévu.

2018 sera de nouveau une année importante pour DEINOVE, avec l'enjeu de la commercialisation de nos premières molécules et l'avancement de notre projet

AGIR qui vient de recevoir un financement de 14,6M€ du Programme d'Investissements d'Avenir. Nous poursuivons notre structuration, tant humaine que technologique, avec le renforcement de nos capacités de criblage, d'extraction et d'analyse, ainsi qu'un programme d'élargissement de notre bibliothèque de souches bactériennes rares, un actif clé de notre modèle de développement.

Afin de conserver la maîtrise de notre développement et de nous permettre, le cas échéant, de réaliser les investissements nécessaires, nous avons convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire qui doit approuver le renouvellement des autorisations d'augmentation de capital. Nous espérons sincèrement que vous serez nombreux à voter, marquant ainsi votre engagement à nos côtés. 2018 représente pour DEINOVE l'année du passage vers l'ère commerciale matérialisant plusieurs années de recherche. Nous continuons d'avoir besoin de vous.

Emmanuel PETIOT, Directeur Général

Participez à la vie de votre société

Votez à l'Assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2017

Pourquoi une Assemblée Générale ?

L'Assemblée Générale est appelée à renouveler les autorisations habituelles d'augmentation de capital de la Société. L'objectif est de garantir que votre société dispose en permanence de tous les outils nécessaires à son développement.

Pourquoi voter ?

Actionnaire de DEINOVE, vous êtes partie prenante du développement de la Société. Participez également aux prises de décisions importantes en exerçant votre droit de vote en Assemblée.

Comment voter ?

- En personne le jour de l'Assemblée générale : adressez-nous une demande de carte d'admission accompagnée de l'Attestation de participation.
- En renvoyant un bulletin de vote par correspondance accompagné de l'Attestation de participation.

Date limite : 30 novembre

N'oubliez pas votre attestation de participation !

Actionnaires au porteur, pour voter à l'AG (sur place, par correspondance ou par procuration), vous devez fournir une « Attestation de participation » qui mentionne le nombre d'actions DEINOVE que vous détenez et donc vos droits de vote (Art. R.225-85 du Code de commerce).

Cette attestation doit être délivrée par l'établissement bancaire auprès duquel les titres sont inscrits au porteur. Cette formalité peut demander un certain délai. Rapprochez-vous rapidement de votre chargé de compte ou du service client afin de valider les modalités spécifiques d'édition de cette attestation par votre établissement bancaire.

Retrouvez tous les documents relatifs à l'Assemblée générale sur notre site internet www.deinove.com

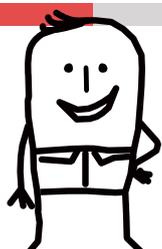
Janvier 2017, 1^{ère} structure antibiotique brevetée Deinobiotics, filiale à 100% de Deinove

Avril, 2^{ème} étape Programme nutrition animale avec Avril : potentiel des souches validé, 1^{er} brevet en nutrition animale, délivré en Chine

Mai, 1^{ère} étape du Programme nutrition animale avec Flint Hills Ressources : sélection de plusieurs souches répondant à leurs critères

Septembre, Financement de 14.6M€ accordé au projet AGIR (nouveaux antibiotiques) par le PIA

Octobre, Programme caroténoïdes propriétaire : production de l'actif sous sa forme commerciale pour la cosmétique, stabilité du produit validée, initiation des contacts marketing



Mars, Plusieurs dizaines de souches identifiées pour des applications en cosmétique et santé, Partenariat avec Greentech pour commercialiser de nouveaux actifs cosmétiques, le 1^{er} en 2018

Juillet, Programme Caroténoïdes propriétaire : phase II du processus d'industrialisation. Sélection d'une 1^{ère} molécule pour une production à échelle industrielle courant 2018. Obtention de rendements supérieurs aux objectifs > objectif de mise sur le marché en 2018 de cet actif anti-âge

4 Décembre, Assemblée générale extraordinaire

PROGRAMME CAROTÉNOÏDES PROPRIÉTAIRE : LES AVANCÉES

1,8 MILLIARDS \$

marché mondial des
caroténoïdes en 2019

2018

Lancement du 1er caroténoïde
DEINOVE pour la cosmétique

Les caroténoïdes, des molécules aux nombreuses propriétés d'intérêt

Il existe plus de 1.200 sortes de caroténoïdes différents. Certains sont très connus, comme le bêta-carotène, souvent utilisé comme complément alimentaire pour ses propriétés anti-oxydantes et photoprotectrices. D'autres servent dans l'alimentation humaine et animale pour leurs propriétés colorantes. On en trouve également dans des applications cosmétiques ou médicales.

Certaines sont produites par extraction à partir de tomates (lycopène) ou de paprika (capsanthine), ou par bioproduction à partir d'algues (astaxanthine) ou de micro-organismes (bêta-carotène). La plus grande part de la production est cependant issue de synthèse chimique à partir de dérivés pétroliers.

Alors que la demande pour les ingrédients naturels s'accroît, l'offre en solutions biosourcées reste limitée par des coûts de production élevés, ce qui laisse la place au développement d'alternatives plus compétitives, comme celle de DEINOVE.

Un premier caroténoïde innovant produit à partir de Dénocoques sur le marché en 2018

2018 sera l'année du premier lancement produit de DEINOVE. Il s'agira d'un produit sans équivalent sur le marché actuellement, destiné dans un premier temps à des applications en cosmétique.

Les équipes de DEINOVE ont conduit

Les avancées 2017

- Validation des propriétés anti-oxydantes et cicatrisantes d'un 1er composé.
- Optimisation des conditions de production et des rendements
- Validation des procédés d'extraction et de formulation
- Définition du procédé de production industrielle et choix des sous-traitants

Les prochaines étapes

- Production des premiers lots à l'échelle industrielle
- Conditionnement des échantillons
- Tests cliniques (sur explants de peau puis par des consommatrices) pour confirmer l'efficacité
- Lancement commercial

des tests fonctionnels pour confirmer les propriétés de la molécule. Ses propriétés antioxydantes et cicatrisantes sont particulièrement attractives pour les soins anti-âge, un segment majeur et en forte croissance. Les tests ont bien sûr démontré l'innocuité du produit.

En parallèle, les développements techniques se sont poursuivis pour aboutir à une formulation adaptée aux exigences du marché et garantissant la stabilité du produit dans le temps. DEINOVE a opté pour une formulation à base d'huile végétale, particulièrement adaptée à l'incorporation dans des crèmes de soin.

Le produit sera lancé commercialement au 1^{er} semestre 2018. Des contacts ont d'ores et déjà été engagés avec plusieurs acteurs du marché, marques et ingrédients. Les premiers retours sont positifs.



La nouvelle plateforme de screening permet d'évaluer en interne les propriétés de chaque molécule : effet antioxydant, cicatrisant, blanchissant, etc.

EN BREF : NOS AUTRES PROGRAMMES

AVRIL

Programme de nutrition animale lancé en 2014. Désormais en Phase III : validation de la souche retenue, essais en conditions réelles d'utilisation, validation des procédés de production industriels et démarches réglementaires.

FLINT HILLS RESOURCES

Programme de nutrition animale lancé en 2015. Désormais en Phase II : production à visée de tests en conditions réelles, évaluation des effets bénéfiques, analyses économiques.

GREENTECH

Programme cosmétique lancé en 2017. En Phase I : sélection de souches, tests d'efficacité et production de l'extrait bactérien retenu. Mise sur le marché prévue en 2018.

LE PROJET « AGIR » POUR LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX ANTIBIOTIQUES OBTIENT LE SOUTIEN DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

2 BREVETS

déposés sur une structure antibiotique innovante

10 MILLIONS DE VIE

à sauver chaque année

14,6 MILLIONS €

de financement public

L'enjeu

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a placé la lutte contre les résistances aux antimicrobiens au rang de priorité mondiale absolue. La très forte prolifération des bactéries résistantes et multirésistantes pourrait être à l'origine de 10 millions de décès chaque année à l'horizon 2050, soit plus que le cancer aujourd'hui (8 millions de décès par an). En février 2017, l'OMS a publié la liste des 12 familles de bactéries les plus menaçantes pour la santé humaine.

“ La résistance aux antimicrobiens est comme un tsunami au ralenti. C'est une crise mondiale à laquelle nous devons faire face de toute urgence.

En 50 ans, seules deux nouvelles classes d'antibiotiques sont apparues sur le marché. Avec si peu d'antibiotiques dans le pipeline, le monde se dirige vers une nouvelle ère où une simple infection aura des conséquences fatales.

Dr Margaret Chan, Directeur Général de l'OMS, Sept.2016

Le projet AGIR

Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants

Aucun antibiotique innovant n'a été mis sur le marché depuis 2010, et trois seulement au cours des cinq années précédentes. Alors que les bactéries sont parmi les producteurs d'antibiotiques les plus performants du monde vivant, la recherche s'est jusqu'ici concentrée sur un panel restreint

de microorganismes, limitant sensiblement les opportunités de découvrir de nouvelles structures antibiotiques efficaces contre les bactéries résistantes.

Le projet AGIR, porté par le Groupe DEINOVE et l'INSTITUT CHARLES VIOLLETTE (ICV), ambitionne de découvrir de nouveaux antimicrobiens grâce à une stratégie innovante de découverte.

Le programme AGIR s'appuie sur cette expérience commune et sur des technologies de pointe pour créer une plateforme permettant la sélection, l'identification et le développement de nouvelles molécules antimicrobiennes d'origine naturelle. Le programme comprend deux volets complémentaires :

- Accélérer la montée en puissance de la plateforme de découverte : les expertises combinées des partenaires couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur : alimenter le souchier de manière ciblée, ajuster les conditions de culture pour induire la production d'antibiotiques, opérer un criblage fin des activités antimicrobiennes présentes dans un échantillon, isoler et identifier les molécules d'intérêt ;
- Intégrer des technologies complémentaires d'optimisation de leads et développer les procédés fermentaires : Le triptyque unique - ingénierie génétique, enzymologie et chimie médicinale - permettra aux partenaires d'optimiser l'expression des micro-organismes et d'obtenir des molécules aux performances optimales.

Le projet AGIR représente un investissement total de 25 M€ sur 5 ans. Il a été sélectionné par le Programme d'Investissements d'Avenir, piloté par le Commissariat Général à l'Investissement et opéré par Bpifrance et va recevoir un financement de 14,6 M€ sur la période.

LES PARTENAIRES DU PROJET AGIR

Un consortium aux compétences complémentaires et aux synergies créatrices de valeur

DEINOBIOTICS

Expertise : découverte et développement de candidats médicaments

Rôles : démarche scientifique, lead optimisation (chimie médicinale), développement préclinique et clinique

DEINOVE

Expertise : biodiversité, ingénierie génétique, métabolique et fermentaire

Rôles : développement du pipeline, lead optimisation (ingénierie génétique), production de lots

INSTITUT CHARLES VIOLLETTE

Expertise : innovation en fermentation et ingénierie enzymatique

Rôles : caractérisation, lead optimisation (génie enzymatique), amélioration de procédés

DEINOBIOTICS collabore depuis plusieurs années avec l'ICV pour analyser les souches de DEINOVE et découvrir de nouveaux antimicrobiens.

Un premier lead, DNB101, a fait l'objet de demandes de brevets pour sa structure antibiotique originale. Cette molécule est en cours d'optimisation et d'autres molécules sont actuellement à l'étude.

Cette collaboration réussie et l'expérience acquise sont à l'origine du programme AGIR.

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Management



Emmanuel PETIOT
Directeur Général



Dominique LE BELLER
Directeur Général de
DEINOBIOTICS



Marie BEZENGER
Directrice des Opérations



Julien COSTE
Directeur Administratif et
Financier



Sébastien ENAULT
Responsable Business
Développement



Georges GAUDRIALT
Directeur Scientifique



Coralie MARTIN
Responsable Communication et
Relations Investisseurs



Johane RINALDI
Responsable des Ressources
Humaines

“ DEINOVE capitalise sur l'excellence scientifique de ses équipes, sa plateforme technologique de pointe et la richesse de sa collection de micro-organismes rares pour accélérer la génération de revenus.

Dr Charles WOLER, Président du Conseil d'administration

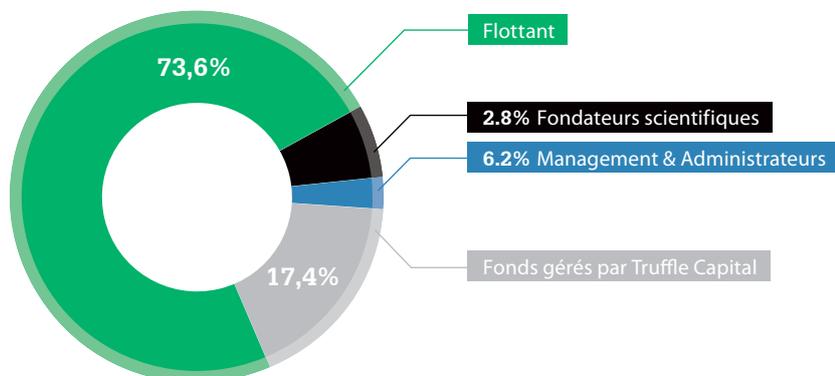
L'action DEINOVE

COURS AU 31.10.17	1,75 €
CAP. BOURSIÈRE	18 M€
52-SEMAINES	1,65-2,55€
VOLUME MOYEN 2017	58,000 actions / jour
MARCHÉ	Euronext Growth®
ISIN	FR0010879056
MNEMO	ALDEI

RECEVEZ TOUTE
NOTRE INFORMATION
DIRECTEMENT
PAR E-MAIL !

Envoyez-nous vos coordonnées
ou inscrivez-vous directement
sur www.deinove.com

Répartition du capital au 30/06/2017 (base diluée)



CONTACTEZ-NOUS

Coralie MARTIN
Relations investisseurs
Tel.: 04 48 19 01 60
Cap Sigma / ZAC Euromédecine II
1682 rue de la Valsière
34790 Grabels
E- mail :
coralie.martin@deinove.com
Plus d'infos sur
www.deinove.com

Consensus analystes

Broker	Objectif de cours	Date
Edison	4,4€	01/09/2017
Invest Securities	4,4€	30/09/2017
Portzamparc	5,6€	05/10/2017

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



www.twitter.com/Deinove



www.linkedin.com/company/deinove